

États financiers de

**LA FONDATION DE L'HÔPITAL  
D'OTTAWA/  
THE OTTAWA HOSPITAL  
FOUNDATION**

Exercice clos le 31 mars 2011



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
**Comptables agréés**  
Bureau 2000  
160, rue Elgin  
Ottawa (Ontario) K2P 2P8  
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)  
Télécopieur (613) 212-2896  
Internet www.kpmg.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/The Ottawa Hospital Foundation

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/The Ottawa Hospital Foundation, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, les états des résultats, de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa/The Ottawa Hospital Foundation au 31 mars 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons que, à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 7 juin 2011  
Ottawa, Canada

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Bilan

Au 31 mars 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	5 140 265 \$	1 497 761 \$
Débiteurs (note 2)	512 786	247 343
Charges payées d'avance	—	15 033
	<u>5 653 051</u>	<u>1 760 137</u>
Placements (note 3)	84 106 181	79 536 606
Immobilisations (note 4)	339 612	325 899
	<u>90 098 844 \$</u>	<u>81 622 642 \$</u>

## Passif et soldes des fonds

<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 2)	455 851 \$	364 050 \$
Subventions à payer à L'Hôpital d'Ottawa	9 365 964	8 324 877
Subventions à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa	2 728 700	1 876 193
	<u>12 550 515</u>	<u>10 565 120</u>
<b>Soldes des fonds</b>		
Investi en immobilisations	339 612	325 899
Affecté	6 876 219	6 962 678
De dotation	68 547 950	57 457 732
Non affecté	1 784 548	6 311 213
	<u>77 548 329</u>	<u>71 057 522</u>
Passif éventuel (note 8)		
	<u>90 098 844 \$</u>	<u>81 622 642 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

A. N. Adra, administrateur

T. G. Linn, administrateur



# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	Fonds affecté	Fonds de dotation	Fonds non affecté	Total 2011	Total 2010
<b>Produits</b>					
Dons	14 269 630 \$	5 117 245 \$	4 508 306 \$	23 895 181 \$	20 859 132 \$
Loterie (note 5)	—	—	1 910 813	1 910 813	1 860 969
Revenus sur placements (note 3)	885 728	8 984 197	502 339	10 372 264	7 634 914
	15 155 358	14 101 442	6 921 458	36 178 258	30 355 015
<b>Charges</b>					
Souscription directe	—	—	1 262 969	1 262 969	933 280
Autres activités de souscription	—	—	2 729 845	2 729 845	2 449 938
Loterie (note 5)	—	—	1 428 088	1 428 088	1 443 672
Frais d'administration	—	—	1 097 996	1 097 996	1 043 042
	—	—	6 518 898	6 518 898	5 869 932
<b>Excédent des produits sur les charges, avant les subventions</b>	15 155 358	14 101 442	402 560	29 659 360	24 485 083
Subventions (note 6)	20 002 124	3 127 702	38 727	23 168 553	17 544 288
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges et les subventions</b>	(4 846 766)\$	10 973 740 \$	363 833 \$	6 490 807 \$	6 940 795 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

État de l'évolution des soldes des fonds

Exercice clos le 31 mars 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	Fonds investi en immobilisations	Fonds affecté	Fonds de dotation	Fonds non affecté	Total 2011	Total 2010
Solde au début de l'exercice	325 899 \$	6 962 678 \$	57 457 732 \$	6 311 213 \$	71 057 522 \$	64 116 727 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges et les subventions	-	(4 846 766)	10 973 740	363 833	6 490 807	6 940 795
Acquisition d'immobilisations	81 001	-	-	(81 001)	-	-
Amortissement des immobilisations	(67 288)	-	-	67 288	-	-
Virements interfonds (note 7)	-	4 760 307	116 478	(4 876 785)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>339 612 \$</b>	<b>6 876 219 \$</b>	<b>68 547 950 \$</b>	<b>1 784 548 \$</b>	<b>77 548 329 \$</b>	<b>71 057 522 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2011, avec chiffres correspondants de 2010

	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges, avant les subventions	29 659 360 \$	24 485 083 \$
Amortissement des immobilisations, sans incidence sur l'encaisse	67 288	66 374
Variation nette du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(265 443)	95 856
Charges payées d'avance	15 033	17 414
Créditeurs et charges à payer	91 801	(65 764)
Produits reportés	–	(66 720)
Subventions à payer	1 893 594	1 016 041
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement, montant net	31 461 633	25 548 284
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation nette des placements	(4 569 575)	(8 691 220)
Acquisition d'immobilisations	(81 001)	(44 643)
	(4 650 576)	(8 735 863)
Flux de trésorerie liés aux autres activités		
Subventions	(23 168 553)	(17 544 288)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	3 642 504	(731 867)
Encaisse, au début de l'exercice	1 497 761	2 229 628
Encaisse, à la fin de l'exercice	5 140 265 \$	1 497 761 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.



# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2011

---

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation ») est une fondation publique constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Sa mission consiste à inspirer, à permettre et à reconnaître l'appui de la collectivité à l'égard des soins aux malades et à faciliter la recherche à L'Hôpital d'Ottawa et à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (numéro d'enregistrement 869042747RR0001) et, par conséquent, elle est exonérée de l'impôt et peut émettre des reçus de dons de bienfaisance.

## 1. Principales conventions comptables

### a) Mode de présentation

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affecté pour les organismes sans but lucratif. Aux fins de la comptabilisation et de la présentation de l'information, les rentrées et les sorties de fonds sont classées par fonds, conformément aux objectifs établis à l'externe par les donateurs ou à l'interne par le conseil d'administration.

### b) Comptabilité par fonds

#### i) Fonds affecté

Le fonds affecté inclut les sommes devant être affectées à des fins déterminées à l'externe par les donateurs et à l'interne par le conseil d'administration.

#### ii) Fonds de dotation

Le fonds de dotation comprend les ressources dont le montant en capital doit être conservé en permanence, selon les stipulations du donateur, ainsi que celles affectées à l'interne à des fins particulières de dotation.

#### iii) Fonds non affecté

Le fonds non affecté est lié aux activités générales de souscription, de subvention et d'administration de la Fondation.

### c) Constatation des produits

Les dons sont inscrits à titre de produits au moment de leur encaissement.

Les dons non affectés sont inscrits à titre de produits du fonds non affecté.

Les dons affectés représentent des apports reçus à des fins déterminées et ils sont inscrits à titre de produits du fonds affecté.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 2

Exercice clos le 31 mars 2011

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### c) Constatation des produits (suite)

Les dons de dotation représentent des apports reçus lorsque seul le revenu tiré du placement des montants reçus peut être utilisé et ils sont inscrits à titre de produits du fonds de dotation.

Les produits de la Loterie de L'Hôpital d'Ottawa et du CHEO sont constatés au cours de l'exercice où le tirage a lieu. Les produits nets de la Loterie du personnel sont constatés au cours de l'exercice où la loterie de 12 mois commence.

### d) Charges

Dans l'état des résultats, la Fondation présente ses charges salariales par fonction.

Les charges sont constatées dans l'exercice où elles sont engagées et ventilées selon la fonction à laquelle elles se rapportent directement.

La Fondation répartit les charges entre les fonctions après leur comptabilisation initiale, comme précisé à la note 12.

### e) Instruments financiers

#### i) Placements

Les placements comprennent les titres à revenu fixe et les instruments de capitaux propres. Les espèces et les équivalents en espèces détenus par les gestionnaires de placements sont également compris dans le solde des placements puisque ces montants ne servent pas à financer les charges d'exploitation. Les placements sont classés comme étant détenus aux fins de transaction et ils sont constatés à leur juste valeur. La juste valeur est déterminée au cours du marché. Les achats et ventes de placements à long terme sont constatés à la date du règlement. Les frais d'opérations liés à l'acquisition de placements sont passés en charges.

#### ii) Autres instruments financiers

La Fondation a classé des montants à recevoir au titre des prêts et débiteurs et des crédateurs et charges à payer, et a classé les subventions à payer à L'Hôpital d'Ottawa et les subventions à payer à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa parmi les autres passifs. Au moment de la constatation initiale, ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur et ils sont ensuite évalués au coût amorti au moyen de la méthode de l'intérêt effectif.



# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 3

Exercice clos le 31 mars 2011

---

## 1. Principales conventions comptables (suite)

### f) Immobilisations

Le mobilier et le matériel sont comptabilisés au prix coûtant et amortis selon la méthode linéaire sur cinq ans. Les murs des donateurs sont comptabilisés au prix coûtant et amortis selon la méthode linéaire sur dix ans.

### g) Dons en nature

Les dons en nature sont constatés à leur juste valeur au moment du don.

### h) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 2. Opérations entre apparentés

L'Hôpital d'Ottawa effectue certains paiements au nom de la Fondation. Les créiteurs englobent un montant de 234 329 \$ (224 441 \$ en 2010) à payer à L'Hôpital d'Ottawa pour le remboursement de ces paiements.

Dans le cadre de sa Loterie du personnel, L'Hôpital d'Ottawa recueille des fonds par la vente de billets dont il affecte une partie à la remise de prix en argent. Les débiteurs incluent un montant à recevoir de 120 063 \$ (146 212 \$ en 2010) lié à ces activités.

Les autres montants relatifs aux opérations entre apparentés sont présentés à la note 6.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 4

Exercice clos le 31 mars 2011

## 3. Placements

Les placements se composent de ce qui suit :

	2011	2010
Liquidités, bons du Trésor et dépôts à terme	868 740 \$	7 122 312 \$
Titres à revenu fixe	29 820 637	30 907 905
Placements en actions	53 416 804	41 506 389
	84 106 181 \$	79 536 606 \$

Les revenus (pertes) sur placements se résument comme suit :

	2011	2010
Intérêts, dividendes et autres	1 521 221 \$	623 613 \$
Gains réalisés, montant net	1 239 647	651 098
Variation nette des gains non réalisés	7 611 396	6 360 203
Revenus sur placements	10 372 264 \$	7 634 914 \$

En date du 31 mars 2011, la valeur marchande des placements comprend des gains non réalisés de 10 551 972 \$ (2 940 576 \$ en 2010).

## 4. Immobilisations

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel	706 804 \$	623 413 \$	83 391 \$	72 903 \$
Murs des donateurs	360 973	104 752	256 221	252 996
	1 067 777 \$	728 165 \$	339 612 \$	325 899 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2010 s'élevaient respectivement à 986 776 \$ et 660 877 \$.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 5

Exercice clos le 31 mars 2011

## 5. Produit tiré des loteries

La Fondation présente le produit net découlant de ses deux loteries (Loterie de L'Hôpital d'Ottawa et du CHEO et Loterie du personnel). Le produit net de la loterie de L'Hôpital d'Ottawa et du CHEO et celui de la Loterie du personnel s'élevaient respectivement à 299 177 \$ (233 635 \$ en 2010) et à 183 548 \$ (183 662 \$ en 2010).

## 6. Subventions

Au cours de l'exercice, des subventions de 23 168 553 \$ (17 544 288 \$ en 2010) ont été approuvées et versées de la façon suivante :

	2011	2010
L'Hôpital d'Ottawa – acquisition d'immobilisations et soins aux patients	18 291 200 \$	13 840 747 \$
Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa – acquisition d'immobilisations et recherche en santé	4 877 353	3 703 541
	<u>23 168 553 \$</u>	<u>17 544 288 \$</u>

## 7. Virements interfonds

Les virements interfonds comprennent les éléments suivants :

- le produit net des diverses activités spéciales, grevé d'affectations d'origine interne à des fins variées
- la cotisation administrative imposée par le fonds non affecté aux autres fonds
- les attributions aux divers fonds pour tenir compte des décisions du conseil et des souhaits exprimés par les donateurs

## 8. Passif éventuel

La Fondation pourrait être éventuellement redevable au titre de lettres de crédit de 74 000 \$ concernant les licences de loterie, lesquelles ont été émises dans le cours normal des activités.



# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 6

Exercice clos le 31 mars 2011

---

## 9. Régime de retraite

La quasi-totalité des employés de la Fondation participent au régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « régime ») qui est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées ouvert à tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les participants au régime recevront des prestations établies en fonction des années de service et du salaire annualisé moyen des cinq dernières années consécutives avant la retraite, la cessation d'emploi ou le décès, selon le montant le plus élevé des trois.

L'actif du régime de retraite est composé de titres de première qualité. Les risques de marché et de crédit associés à ces titres sont gérés par le régime qui place l'actif du régime en fiducie et en vertu de la politique de placement du régime.

La charge de retraite est fondée sur les meilleures estimations faites par la direction du régime, en consultation avec ses actuaires, quant au montant qui, sera nécessaire pour fournir un haut degré d'assurance que les prestations seront entièrement capitalisées à la retraite, comme le stipule le régime. Selon l'objectif de capitalisation, les cotisations patronales au régime sont censées correspondre à un pourcentage constant des cotisations salariales.

Les écarts entre les estimations de capitalisation actuarielles et l'expérience réelle peuvent être importants et tout écart est généralement capitalisé par les membres participants. La plus récente évaluation actuarielle du régime au 1<sup>er</sup> avril 2009 indique que le régime est entièrement capitalisé. Les cotisations que la Fondation a versées au régime au nom de ses employés au cours de l'exercice se sont établies à 207 668 \$ (178 984 \$ en 2010) et elles sont inscrites à l'état des résultats.

## 10. Informations à fournir concernant le capital

La Fondation définit le capital comme le solde du fonds de dotation affecté et non affecté et investi en immobilisations.

L'objectif de la Fondation à l'égard du solde du fonds non affecté est de financer les projets futurs, les acquisitions d'immobilisations et les activités courantes.

L'objectif de la Fondation à l'égard du solde du fonds affecté est de financer les projets futurs prévus, les éventualités et autres besoins en capital.

L'objectif de la Fondation à l'égard de sa dotation est de financer les acquisitions d'immobilisations et les soins prodigués aux patients de L'Hôpital d'Ottawa ainsi que les acquisitions d'immobilisations et la recherche en santé de l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

La stratégie globale de la Fondation en matière de capital demeure inchangée depuis l'exercice terminé le 31 mars 2010.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 7

Exercice clos le 31 mars 2011

---

## 11. Instruments financiers

### *Juste valeur*

Les instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements, les créditeurs et les charges à payer, ainsi que les montants à payer à L'Hôpital d'Ottawa et à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa.

La juste valeur des liquidités, des débiteurs, des comptes créditeurs et des charges à payer à L'Hôpital d'Ottawa et à l'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa sont comptabilisés aux montants approximatifs de leur juste valeur.

Les placements sont constatés à leur juste valeur.

### *Risques découlant des instruments financiers*

La Fondation est exposée aux risques de taux d'intérêt, de crédit, de change et d'autres risques de marché qui sont posés à son portefeuille de placements.

Le risque de taux d'intérêt a trait aux conséquences négatives du changement des taux d'intérêt. La Fondation détient des placements dans des obligations à taux fixe, qui sont exposés à ce risque. La valeur des instruments à taux fixe s'élève généralement lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsque ces taux augmentent.

Le risque de crédit est le risque de perte financière si un membre ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles, et provient principalement des investissements de l'organisation dans des fonds communs d'obligations.

Le risque de change renvoie à la mesure dans laquelle les instruments libellés dans une devise autre que canadienne sont touchés par les changements de valeur de la devise canadienne par rapport aux autres monnaies. La Fondation a investi dans plusieurs valeurs mobilières et diverses liquidités aux États-Unis, qui sont exposées à ce risque. En tant que tel, son exposition au risque de change se limite aux placements libellés en devise américaine totalisant 10 394 306 \$ (9 344 472 \$ en 2010).

Le risque d'instabilité du marché est généralement inhérent au portefeuille de placements de la Fondation et concerne la mesure où la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison des changements de divers autres facteurs du marché qui touchent le cours des actions, y compris les conditions économiques générales.

La Fondation atténue les risques mentionnés ci-dessus par l'application de ses politiques de placement et par le concours des gestionnaires, dont le but est de gérer et de contrôler l'exposition aux risques de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le rendement.



# LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'OTTAWA/ THE OTTAWA HOSPITAL FOUNDATION

Notes afférentes aux états financiers, page 8

Exercice clos le 31 mars 2011

---

## **12 Ventilation des charges**

Les charges salariales et sociales sont ventilées du volet Souscription au volet Administration. Les charges sont ventilées relativement à des employés précis qui ne participent pas directement aux activités de souscription. Le montant attribué pour l'exercice clos le 31 mars 2010 est de 551 259 \$ (447 511 \$ en 2010).

## **13. Chiffres correspondants**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice à l'étude.